



06.09.2016
COMMUNIQUE
DE PRESSE

Le programme Generali Vitality lancé en France

Generali France propose à ses clients entreprises de mettre en place un programme de prévention visant à améliorer le bien-être de leurs salariés. Effectif à compter du 1^{er} janvier 2017 au sein des entreprises, Generali Vitality a été construit en partenariat avec la société Discovery. Il s'agit d'un programme clé en main et novateur répondant aux enjeux de bien-être au travail.

Les Français sont de plus en plus sensibles à la prévention en matière de santé : 82 % d'entre eux souhaitent mettre en œuvre des actions de prévention pour agir sur leur santé. Ils sont 55 % à souhaiter bénéficier des conseils et d'un accompagnement personnalisé dans la durée en matière de prévention¹. En outre, 80 % des salariés français estiment que l'entreprise a un rôle à jouer pour contribuer à leur bonne santé.²

C'est ce que propose le groupe Generali à travers le programme novateur Generali Vitality.

Le Groupe Generali a signé en 2014 un partenariat exclusif avec la société sud-africaine Discovery pour la mise en place du programme Vitality en Europe Continentale. En phase de lancement, le programme est déployé en France et Allemagne, deux des principaux marchés du groupe, selon des modalités différentes, en fonction des stratégies et réglementations locales.

En Allemagne, Generali Vitality a été lancé le 1^{er} juillet dernier pour les clients individuels souscrivant un contrat de prévoyance ou d'invalidité professionnelle. En France, le programme sera accessible **pour les entreprises ayant souscrit un contrat d'assurance santé et/ou de prévoyance collectif** auprès de Generali France.

Generali Vitality, un programme d'accompagnement au bien-être

Le programme Generali Vitality sera mis en place au sein des entreprises qui le souhaitent. Les salariés pourront ensuite décider de suivre ou non le programme.

Le programme est constitué de trois étapes :

-Etape 1 : le salarié est invité à évaluer son alimentation, son mode de vie, sa santé à travers un questionnaire en ligne ... A l'issue du questionnaire, un âge Vitality est déterminé, et des objectifs personnalisés lui sont proposés.

-Etape 2 : Le salarié qui décide de s'engager suit les recommandations du programme pour atteindre les objectifs fixés et cumuler des points.

-Etape 3 : Plus le salarié cumule de points, plus son statut est élevé et plus il obtient de récompenses auprès des partenaires³ de Generali Vitality, tels que Club Med, Look Voyages, Wedoogift (Sephora, Fnac, Decathlon). Il existe 4 statuts : bronze, argent, or et platine, donnant droit à différents niveaux d'avantages.

Contacts presse :
Marie Paumier
T : 01 58 38 62 90
M : 06 98 93 57 35
marie.paumier@generali.com

generali.fr

¹ Etude Deloitte 2016 sur la santé

² ViaVolve sur 1001 entreprises – novembre 2015

³ pour plus de détails sur les partenaires, consulter la fiche partenaires ci-jointe



Ouvert à tous, quel que soit l'état de santé

Le programme est accessible à tous les salariés, **sur la base du volontariat**. Les objectifs et les activités sont personnalisés, l'état de santé initial n'entre pas en ligne de compte : les récompenses sont fonction de l'engagement du salarié et des efforts fournis.

Confidentialité des données

Le programme Generali Vitality est géré par la société Generali Vitality GmbH, basée en Allemagne, et garantissant une politique stricte de protection des données. Ni l'assureur, Generali Vie, ni les employeurs n'auront accès aux données de santé et de bien-être des salariés⁴.

Stéphane Dedeyan, Directeur général délégué de Generali France a déclaré : *« Au sein du groupe Generali, nous pensons que nous avons un rôle essentiel à jouer en matière de prévention. Nous ne devons pas simplement être présents en cas de sinistres. Avec Generali Vitality, nous proposons un programme permettant à nos clients d'être acteurs de leur bien-être. Ce programme illustre le type de solutions plus simples et plus intelligentes que nous entendons proposer. »*

Yanick Philippon, membre du comité exécutif de Generali France, en charge des assurances collectives a indiqué : *« En proposant Generali Vitality à ses clients entreprises, Generali France répond aux enjeux de société en matière de bien-être au travail et de prévention des risques psycho-sociaux. Avec des salariés en meilleure forme et moins stressés, l'entreprise gagne en productivité et réduit son taux d'absentéisme. »*

À propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,3 milliards d'euros en 2015. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 8,3 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

À propos du Groupe Generali

Le Groupe Generali est l'un des principaux assureurs au monde. Son chiffre d'affaires en 2015 s'élève à 74 milliards d'euros. Présent dans plus de 60 pays, avec 76 000 collaborateurs, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe occidentale, et occupe une place d'importance croissante en Europe Centrale et Orientale ainsi qu'en Asie. En 2015, Generali était la seule compagnie d'assurance figurant dans le classement des 50 entreprises les plus intelligentes du monde établi par le MIT Technology Review.